

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1538 du Lundi 8 Juin 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES



IMPORTATION DES MOUTONS DE L'ÂID :
**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
ORDONNE UNE ENQUÊTE SUR
LES DYSFONCTIONNEMENTS**

P. 16

BAC 2026



L'EXAMEN LANCÉ DANS
D'EXCELLENTE CONDITIONS

P. 3

LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

LÉGISLATIVES 2 JUILLET
L'ALGÉRIE EN PHASE
**DE CONSOLIDATION
STRATÉGIQUE
ET SÉCURITAIRE**

● Dans sa livraison, la revue El Djeich est revenue sur les orientations stratégiques de l'ANP mettant en lumière la continuité du processus de renforcement des capacités de défense du pays, tout en soulignant l'importance des échéances nationales à venir et leur sécurisation.



P. 16

À QUELQUES HEURES DE LEUR DÉPART POUR LES ÉTATS-UNIS

**LE CHEF DE L'ÉTAT
REÇOIT LES VERTS AU
SIÈGE DE LA PRÉSIDENTIE**

● VLADIMIR PETKOVIĆ PROLONGE AVEC L'ÉQUIPE NATIONALE. P. 15



LE RETOUR MÉDIATIQUE DE BOUALEM... **INGRATITUDE QUAND TU NOUS TIENS !**

● **LE DÉLIRE
SCHIZOPHRÉNIQUE
DE ... SANSAL**

Pp. 4 et 5

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

LANCÉE PAR LA CHAÎNE III DE LA RADIO NATIONALE,
L'ASSOCIATION «RÉCIFS» ET L'ANEP

COUP D'ENVOI DE LA 17^e ÉDITION DE L'OPÉRATION "LES ÉBOUEURS DE LA MER"



La 17^e édition de l'opération "Les éboueurs de la mer" a été lancée, samedi dernier, depuis le port de Tamentfoust à Alger, et se poursuivra pendant toute la saison estivale afin d'offrir aux estivants des plages plus propres et plus sûres.

Lancée par la Chaîne III de la Radio nationale et l'association "Récifs", en partenariat avec l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et la Banque nationale d'Algérie (BNA), l'opération dont le coup d'envoi a été donné par le directeur général de la Radio algérienne, M. Adel Salakdjji, a vu la mobilisation des radios locales des 14 wilayas côtières du pays. Selon les organisateurs, l'opération qui se

veut "éco-citoyenne", verra l'implication des citoyens à travers des campagnes de sensibilisation, des actions de collecte des déchets et autres détritus longeant les plages, en plus des interventions de plongeurs bénévoles pour nettoyer les fonds marins.

Cette opération environnementale vise aussi à rappeler l'importance de la protection des plages, autant pour la santé humaine que pour la faune marine.

Pour rappel, la première édition de cette opération a été lancée en 1993 à partir du port de Tamentfoust avant de s'étendre vers d'autres wilayas côtières et prendre une dimension nationale.

PROFANATION DU DRAPEAU NATIONAL DANS UN HÔTEL À ALGER

LE MINISTÈRE DU TOURISME SÉVIT

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a réagi avec fermeté à la suite de la diffusion d'une vidéo montrant une atteinte au drapeau national au sein d'un établissement hôtelier de la capitale. Dans un communiqué rendu public samedi dernier, le département dirigé par la ministre Houria Meddahi a annoncé une série de mesures disciplinaires et administratives à l'encontre de l'hôtel The Legacy. L'affaire a rapidement suscité une vive réaction sur les réseaux sociaux. La vidéo, largement relayée par les internautes, montre plusieurs clients marchant sur l'emblème national qui avait été placé devant l'entrée de l'établissement. Les images ont provoqué une vague d'indignation, de nombreux internautes dénonçant un acte portant atteinte à l'un des symboles de la souveraineté nationale.

Face à cette situation, le ministère du Tourisme s'est immédiatement saisi du dossier. Selon le communiqué officiel, la ministre a donné des instructions pour qu'une mission d'inspection se rende sans délai sur les lieux de l'incident, survenu au sein



du The Legacy Hotel, situé dans la commune de Hydra à Alger. Par ailleurs, une commission d'enquête a été mise en place sous la supervision du directeur général de l'Inspection du ministère et de la directrice du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger. Cette commission a été chargée de vérifier les circonstances exactes des faits et d'établir un rapport détaillé sur l'incident. À l'issue de l'inspection effectuée sur le terrain, la ministre a présidé une réunion consacrée à l'examen des conclusions de l'enquête. Les autorités ont alors décidé de prendre les mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur, tout en veillant à leur application stricte. Dans ce cadre, les procédures administratives et légales nécessaires ont été engagées en coordination avec les autorités

locales compétentes. Il a ainsi été décidé de procéder à la fermeture immédiate de l'établissement hôtelier, ainsi qu'au retrait de sa licence d'exploitation.

Le ministère a réaffirmé, dans son communiqué, son attachement au respect des lois et règlements encadrant l'activité hôtelière. Il a également souligné qu'aucun comportement portant atteinte aux symboles de l'État ou aux principes de l'éthique professionnelle ne saurait être toléré.

Le département ministériel a enfin rappelé que les établissements hôteliers sont tenus de respecter scrupuleusement les dispositions légales, réglementaires et déontologiques régissant leur activité, sous peine de s'exposer aux sanctions prévues par la loi. La fermeture de l'établissement et le retrait de sa licence d'exploitation marquent ainsi une réponse ferme des autorités face à un acte attentatoire aux symboles de l'État, réaffirmant le principe de tolérance zéro dès lors qu'il s'agit du respect des valeurs nationales et du cadre légal encadrant les activités économiques et touristiques.

Chekrat Meriem

SALON DE LA PHARMACIE «ALPHARMA»

LA 5^e ÉDITION DU 25 AU 27 JUIN À ANNABA

La 5^e édition du Salon de la pharmacie "Alpharma" se tiendra du 25 au 27 juin à Annaba, avec la participation de plus de 80 exposants, a indiqué un communiqué des organisateurs, qui s'attendent à plus de 4.000 visiteurs venus découvrir les dernières avancées technologiques et scientifiques du secteur. Placée sous le parrainage du ministre de l'Industrie pharmaceutique et du wali d'Annaba, cette manifestation réunira des laboratoires pharmaceutiques, des distributeurs, ainsi qu'un large éventail d'acteurs de la chaîne de valeur pharmaceutique, outre de nombreux intervenants institutionnels, notamment le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) et des associations professionnelles, précise la même source. Le salon sera ponctué par l'organisation de plus de 20 conférences et symposiums animés par des experts et spécialistes reconnus du secteur pharmaceutique, ainsi que de plus de 10 workshops spécialisés au profit des pharmaciens, étudiants et jeunes professionnels, portant sur les dernières avancées réglementaires, technologiques et scientifiques du domaine.

Dans l'objectif de renforcer sa dimension africaine, des rencontres B2B seront organisées avec des ambassadeurs et des délégations africaines, afin de favoriser l'exportation des produits pharmaceutiques algériens et d'élargir les opportunités commerciales sur le continent, ajoute la même source.

LA DEUXIÈME ÉDITION DU SALON «ALGERIA RAIL EXPO» DU 9 AU 11 JUIN À ORAN

La deuxième édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, «Algeria Rail Expo» se tiendra du 9 au 11 juin au Centre des conventions d'Oran (CCO), avec la participation d'exposants issus de sept pays, aux côtés de grandes entreprises algériennes publiques et privées. Placée sous le parrainage du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette manifestation vise à mettre en lumière l'intérêt croissant accordé au développement du secteur ferroviaire en Algérie et dans la région, ont indiqué les organisateurs dans un



communiqué. Le Salon ambitionne de «se positionner comme une plateforme de référence entre l'Afrique et l'Europe, dédiée à la promotion

des investissements, au développement des partenariats industriels et au partage des expertises dans les domaines liés aux infrastructures et aux systèmes ferroviaires», précise la même source. L'événement réunira l'ensemble des acteurs de l'écosystème ferroviaire, notamment les infrastructures ferroviaires, le matériel roulant, la signalisation et les systèmes de contrôle, l'électrification et l'énergie, les équipements industriels, les services d'ingénierie, la logistique et le transport, ainsi que le financement et l'investissement.

En marge de l'exposition, plusieurs conférences et rencontres professionnelles seront organisées, réunissant des experts internationaux, des dirigeants d'entreprises, des représentants d'institutions nationales, d'organismes internationaux, ainsi que des investisseurs et partenaires financiers. Ces rencontres permettront d'aborder les enjeux stratégiques du secteur, notamment en matière de modernisation des infrastructures, d'innovation technologique et de financement des projets ferroviaires, selon les organisateurs. **APS**

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par

sarl BMA.com

au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boutoune Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16

5, rue Sacré-Cœur Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION

Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

BAC 2026

L'EXAMEN LANCÉ

DANS D'EXCELLENTE CONDITIONS

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Saâdaoui, a affirmé, hier à Tizi-Ouzou, que les épreuves du baccalauréat (session juin 2026) ont débuté dans d'excellentes conditions, soulignant la mobilisation de l'ensemble des moyens humains, matériels et organisationnels pour assurer la réussite de cet événement éducatif majeur.

Lors d'une conférence de presse tenue après avoir donné le coup d'envoi des épreuves au lycée Colonel-Amirouche dans la commune de Tizi-Ouzou, M. Saâdaoui a indiqué que son département a veillé à garantir aux candidats un cadre optimal, précisant que les examens avaient "débuté dans d'excellentes conditions", tout en adressant ses encouragements à l'ensemble des candidats.

Il a, dans ce contexte, appelé les directions de l'éducation à travers toutes les wilayas à maintenir le même niveau de préparation et de vigilance afin d'assurer le bon déroulement de cet examen national à fort enjeu.

Pour rappel, plus de 876.000 candidats composent, depuis hier et jusqu'à jeudi prochain, dans 2.973 centres d'examen répartis à travers le territoire national.

COUPE D'INTERNET DÉSORMAIS LIMITÉE AUX CENTRES D'EXAMEN

À cette occasion, le ministre a indiqué que plusieurs nouvelles mesures ont été mises en place afin de lutter contre la fraude et prévenir toute tentative de fuite des sujets.

Parmi les principales dispositions adoptées figure la nouvelle méthode de restriction de l'accès à Internet. Contrairement aux années dernières, où la coupure concernait également les abords des centres d'examen, celle-ci est désormais limitée uniquement à l'intérieur des centres d'examen. Selon Mohamed Seghir Sadaoui, cette

mesure permet aux citoyens, aux entreprises ainsi qu'aux différentes institutions de continuer à utiliser Internet normalement, sans interruption ni perturbation des services, tout en préservant la sécurité et l'intégrité de l'examen.

Le ministre a également souligné que l'ensemble des moyens humains et matériels ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement des épreuves dans les meilleures conditions et de garantir l'égalité des chances entre tous les candidats.

TOUTES LES DISPOSITIONS PRISES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Par ailleurs, invité samedi dernier de la Télévision algérienne, le ministre de l'Éducation nationale a réaffirmé que toutes les dispositions ont été prises à l'échelle nationale pour garantir le bon déroulement des épreuves du baccalauréat (session juin 2026).

Il a mis en avant la "pleine disponibilité" de son secteur pour l'organisation de cet examen national, organisé en coordination avec les différents secteurs concernés, précisant que les mesures arrêtées visent à assurer des conditions optimales dans les 2.973 centres d'examen, répartis sur l'ensemble du territoire national, avec 588.615 candidats scolarisés et 287.586 libres.

Le ministre a également rassuré les candidats en affirmant que les sujets d'examen ne dépasseront pas le cadre des cours dispensés durant l'année scolaire. Il a, en parallèle, insisté sur la



fermeture des mesures contre toute utilisation des moyens de communication et des technologies de l'information pour diffuser les sujets, qualifiant ces pratiques de délit passible d'exclusion et de poursuites judiciaires, tout en saluant la baisse progressive des cas de fraude grâce à une prise de conscience accrue des candidats.

Sur le plan pédagogique, M. Saâdaoui est revenu sur les réformes engagées durant l'année scolaire 2025-2026, marquée par l'introduction d'améliorations dans certaines matières au cycle primaire et le renforcement des activités culturelles et sportives dans le secondaire, ainsi que par l'organisation d'un grand concours de recrutement d'enseignants ayant mobilisé 1.065.000 candidats via une procédure entièrement numérisée, dont les résultats seront annoncés prochainement.

Il a également souligné que cette année scolaire se distingue par une dynamique d'innovation au sein des établissements éducatifs, notamment à travers la

première édition du concours national de l'innovation scolaire et la relance du concours inter-lycées.

Enfin, le ministre a évoqué la deuxième édition de la campagne nationale de récupération et de recyclage des cahiers, menée en partenariat avec plusieurs acteurs dont le ministère de la Jeunesse et les Scouts musulmans algériens, visant à sensibiliser les élèves à l'importance du recyclage et à contribuer à une dynamique économique et environnementale nationale.

Au-delà du lancement des épreuves, cette session du baccalauréat s'inscrit dans une dynamique globale de modernisation du système éducatif, où organisation, innovation et discipline convergent vers un même objectif : consolider la crédibilité de l'école algérienne et préparer une génération mieux armée pour les transformations futures.

G. Salah Eddine

LE CRA LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé une campagne nationale mobilisant l'ensemble de ses comités de wilaya, afin d'accompagner les élèves s'appretant à passer l'examen du baccalauréat (session 2026), a indiqué un communiqué de cette organisation humanitaire.

Dans ce cadre, le CRA a "mobilisé ses moyens matériels et logistiques pour garantir le déroulement des épreuves dans les meilleures conditions possibles", et ce, à travers "la distribution d'eau, de boissons et de collations aux élèves devant les centres d'examen" et "la mise à disposition de moyens de transport gratuits vers les centres d'examen dans certaines régions", précise le communiqué.

"Des cellules d'accompagnement psychologique, encadrées par des bénévoles qualifiés, sont également mobilisées", ajoute-t-on de même source.

De leur côté, plusieurs comités de wilaya ont décidé d'ouvrir leurs sièges pour accueillir les candidats durant toute la période de l'examen, leur offrant ainsi des "espaces propices au repos, aux révisions et à la concentration", souligne le CRA.

Cette initiative, qui vient s'ajouter aux activités menées par le CRA au service de la société, notamment dans le secteur de l'éducation, "incarne le rôle social et solidaire de l'organisation et consacre les valeurs de citoyenneté, d'entraide et de soutien aux générations montantes", conclut le communiqué.

SOUS LE SIGNE DE L'ORGANISATION DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS

Les épreuves du baccalauréat de la session juin 2026 ont débuté hier dans les wilayas du centre du pays dans les meilleures conditions assurées par les responsables du secteur de l'éducation qui ont pris toutes les mesures nécessaires et mobilisé les moyens matériels et humains indispensables.

Dans ce cadre, des moyens de transport et des lieux de restauration, ainsi que des médecins généralistes et des psychologues en cas de besoin, ont été mis à la disposition des candidats, notamment ceux à besoins spécifiques, de même que les candidats des établissements de rééducation et de réinsertion.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, où le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a donné le coup d'envoi officiel des épreuves au lycée Colonel-Amirouche, 21.267 candidats sont concernés par l'examen, dont 15.758 scolarisés. La wilaya compte 79 centres d'examen.

Dans la wilaya de Bouira, 16.370 candidats sont inscrits aux épreuves, dont 4.860 libres répartis sur 63 centres d'examen encadrés par 4.563 enseignants et fonctionnaires.

La wilaya de Béjaïa compte 19.081 candidats répartis sur 66 centres, pour lesquels la commission chargée de l'organisation des examens a mobilisé 6.600 encadreurs. La wilaya compte 30 candidats à besoins spécifiques.

A Médéa, le nombre des candidats s'élève à 19.368, dont 13.205 scolarisés et 6.163 libres. 57 centres encadrés par 4.080 agents leur ont été réservés et des locaux des secteurs de la jeunesse et des affaires religieuses ont été mis à leur disposition pour leur permettre de se reposer ou de

réviser tout au long de la période des examens. Dans la wilaya de Chlef, où le coup d'envoi des épreuves a été donné au lycée Hadj-Miloud, au chef-lieu de wilaya, le nombre de candidats s'élève à 21.560, dont 6.888 scolarisés. Le nombre des centres d'examen à travers la wilaya est de 75.

A Djelfa, 25.789 candidats sont concernés par les examens dans 79 centres encadrés par 13.119 enseignants et administrateurs. 393 candidats des établissements de rééducation de Messaâd et de Aïn Ouessara sont également concernés par ces épreuves.

Des associations et des groupes scouts se sont mobilisés dans cette wilaya pour assurer restauration et hébergement aux candidats libres. Un transport gratuit a également été mis à la disposition des candidats par des collectivités locales et la société de transport urbain du chef-lieu de wilaya.

A Tipasa, près de 16.000 candidats, dont 9.907 filles et 4.898 candidats libres, sont concernés par les examens du baccalauréat dont le coup d'envoi a été donné à partir de l'école Karboub-Djelloul, au centre-ville. Les examens sont encadrés par 5.220 enseignants et 1.237 appariteurs.

La wilaya de Blida compte 30.179 candidats dans les 76 centres d'examen, encadrés par 11.449 enseignants et administrateurs.

A Boumerdès, 21.949 candidats, dont 6.298 libres, sont répartis sur 68 centres. Le coup d'envoi de cet examen a été donné à partir de l'école Mohamed-Gharseddine dans la commune de Boumerdès.

APS

ENIÈME SORTIE MÉDIATIQUE CONTRADICTOIRE

LE DÉLIRE SCHIZOPHRÉNIQUE DE SANSAL

Lors de l'émission « Hebdo Show », diffusée lundi dernier sur la chaîne de télévision AL24 News, des journalistes ont décortiqué les différentes prises de parole de Boualem Sansal, pointant notamment des variations dans ses récits et des incohérences relevées entre plusieurs interventions médiatiques.

PAR G. SALAH EDDINE

Depuis plusieurs semaines, les prises de parole de Boualem Sansal alimentent une nouvelle séquence polémique autour de ses conditions de détention et, plus largement, de ses accusations visant l'Algérie. Invité dans différents médias, l'écrivain livre des récits qui varient selon les contextes, suscitant interrogations et critiques dans le débat public.

Dans une émission animée par Guillaume Pley, Boualem Sansal décrit une expérience carcérale particulièrement difficile :

« Je suis arrivé dans une cellule où ils étaient plus de cent et donc on était collés, assis comme ça, à 100 dans la cellule. Dans une cellule normalement prévue pour environ 15 personnes, un peu à l'aise quoi. Chacun a son petit mètre carré. Là, on est coude à coude, entassés. »
« Alors bon, voilà, c'est OK. »

J'ai dit : mon cher Boualem, ta vie est terminée », a-t-il ajouté.

Pour autant, dans une autre intervention, cette fois dans un journal télévisé, le même Boualem Sansal décrit des conditions sensiblement différentes, évoquant notamment un cadre de détention classique et un suivi médical :

« Regardez, je vais bien. On m'a diagnostiqué un cancer de la prostate. J'ai été traité pour ça de manière tout à fait remarquable par des professeurs et des médecins consciencieux, sérieux, qui m'ont pris en amitié d'ailleurs, qui ont fait plus que leur devoir. »

Le présentateur du JT lui demande alors : « Quelles ont été vos conditions de détention ? » — réponse : « Celles d'une prison normale. »

Cette divergence de récits a rapidement été relevée dans l'espace médiatique algérien, où plusieurs intervenants ont souligné les



contradictions dans les déclarations de l'écrivain.

LES INCOHÉRENCES DE SANSAL

Le journaliste Mehdi Ghezzar a notamment pointé ces incohérences en remettant en cause la crédibilité globale du témoignage :

« Il te dit qu'il était à 100 dans une cellule et, de l'autre côté, il dit qu'il n'avait pas de contact avec les autres détenus. Donc ce mec, ce n'est pas de

l'imaginaire, c'est de la mythomanie. Je pense que si on cherche "schizophrène" sur Google, c'est un mythomane en intraveineuse, je pense. »

Il ajoute une lecture plus large, estimant que ces récits s'inscrivent dans une stratégie de communication autour d'un projet éditorial :

« Non, il a eu le temps de voir simplement beaucoup de films durant sa détention. Mais il y a aussi une chose importante : il va sortir un livre. Donc, je pense qu'il est en train de faire la promotion de son livre pour attirer un maximum d'attention. »

Dans la même intervention, il remet également en cause la portée médiatique accordée à Boualem Sansal, estimant que sa notoriété serait largement construite :

« Personne ne le connaissait. 99,99 % des personnes vivant sur cette

terre ne connaissent pas Boualem Sansal. Ils ont fait de lui un grand écrivain, quelqu'un qui avait lu un de ses livres ou une de ses phrases. Il faut arrêter de prendre les gens pour des cons. »

UNE LECTURE GÉOPOLITIQUE DU DÉBAT MÉDIATIQUE

De son côté, le journaliste Lamine Chiki replace cette polémique dans un cadre plus large, celui des relations médiatiques et politiques entre l'Algérie et certains médias étrangers, notamment français.

Pour lui, la question dépasse le cas individuel de l'écrivain et renvoie à une logique médiatique globale :

« La folie de ce personnage est aujourd'hui établie, j'allais dire documentée, mais ce n'est pas le plus important de mon point de vue. Le plus important, c'est l'attitude des médias français, qui d'un côté cherchent à normaliser leurs relations avec l'Algérie, mais qui de l'autre continuent de nous servir Sansal et d'autres. »

Il critique une posture qu'il juge contradictoire : « On ne peut pas vouloir une chose et son contraire. Et c'est exactement ce que fait la France en soutenant et en hébergeant des personnages qui vivent en partie sur le dos des contribuables français et qui passent leur temps à cracher sur l'Algérie. » Il va plus loin en qualifiant cette approche de contre-productive dans le contexte diplomatique actuel :

« Cette politique est schizophrène, intenable, et de mon point de vue, contre-productive. »

DES CRITIQUES SUR LA CRÉDIBILITÉ DES RÉCITS

Par ailleurs, intervenant lors de la

même émission, le journaliste expérimenté Fayçal Metaoui estime que les différentes versions livrées par Boualem Sansal posent un problème de cohérence globale.

Il déclare ainsi :

« C'est quelqu'un qui est un menteur. Si vous revoyez ses interviews, on nous disait qu'il était malade, souffrant, qu'il avait 80 ans, qu'il allait mourir, qu'il allait sortir de prison et qu'il allait mourir. Or, quand on l'a vu sortir, il avait le visage poupin, bien coiffé, il avait même grossi en prison. Donc, il a pris une cure de jouvence dans la prison algérienne. »

Dans son intervention, il revient également sur les fondements juridiques de l'incarcération de l'écrivain, rappelant les accusations portées contre lui :

« Il faut rappeler que Sansal a été mis en prison parce qu'il a porté atteinte à l'intégrité territoriale de l'État algérien. Des historiens ont d'ailleurs démontré que ce qu'il avançait était complètement faux. »

Le journaliste élargit ensuite son analyse au traitement médiatique et politique du dossier, soulignant les soutiens dont bénéficie Boualem Sansal dans certains cercles : « Il a été soutenu et relayé dans des médias d'extrême droite et il est défendu par Philippe de Villiers, Éric Ciotti, Marine Le Pen, Jordan Bardella, toute une sphère politique proche, notamment autour de Bolloré. Son livre, qui va paraître bientôt, sera publié dans une maison d'édition rachetée par Bolloré. » Et de conclure sur la notoriété de l'écrivain : « Le comble, c'est qu'il se présente comme une légende. Mais qui connaissait Boualem Sansal ? Personne. »

Mehdi Ghezzar :

« Il a eu le temps de voir simplement beaucoup de films durant sa détention. Mais il y a aussi une chose importante : il va sortir un livre. Donc, je pense qu'il est en train de faire la promotion de son livre pour attirer un maximum d'attention. »

LE RÔLE DE SANSAL

Dans le prolongement de cette analyse, l'expert en géopolitique Badis Khenissa propose une lecture plus structurelle du cas Boualem Sansal, qu'il inscrit dans un cadre géopolitique et médiatique plus large.

Selon lui :

« Sansal est un résidu d'un vieux logiciel anti-algérien. Un proxy de service, un idiot utile, un opposant fabriqué et instrumentalisé dans des contextes de tension. »

Il insiste ensuite sur la nécessité de replacer les faits dans leur cadre juridique et institutionnel : « Lors de son incarcération, le 21 novembre 2024, il a été inculpé pour atteinte à l'unité nationale, outrage et injure aux institutions algériennes souveraines et diffusion volontaire de fausses informations, autrement dit des fakenews. »

L'expert met également en avant une comparaison avec

d'autres systèmes judiciaires, estimant que les faits reprochés relèvent de standards connus dans d'autres pays :

« Pour moins que ça, en France, il y a des perquisitions à six heures du matin et des gens finissent en prison. »

Enfin, il rappelle les conditions de

Au-delà de la polémique médiatique et des lectures radicalement opposées, l'affaire Sansal révèle surtout un glissement dangereux du récit vers la surenchère narrative, où l'exceptionnel prend le pas sur le vérifiable.

détention évoquées lors de l'affaire, qu'il décrit comme conformes aux standards

internationaux :

« Le jour de son incarcération à la prison de Dar El Beïda, il a bénéficié de visites médicales classiques, ainsi que d'une évaluation psychologique, voire

psychiatrique. Il a été placé dans une cellule d'environ 11 m² avec plusieurs détenus jusqu'à sa libération. »

Au-delà de la polémique médiatique et des lectures radicalement opposées, l'affaire Sansal révèle surtout un glissement dangereux du récit vers la surenchère narrative, où l'exceptionnel prend le pas sur le vérifiable.

En multipliant les versions, les registres émotionnels et les mises en scène de sa propre expérience, l'écrivain finit par fragiliser la crédibilité même de sa parole publique. Dans ce brouillage, le

débat ne porte plus uniquement sur ses conditions de détention, mais sur la fiabilité de son discours lui-même — un capital symbolique essentiel qu'il risque d'éroder à mesure que les contradictions s'accroissent.

Résultat : au lieu de renforcer une dénonciation, cette stratégie narrative alimente une défiance croissante, transformant un témoignage personnel en objet politique contesté, où la frontière entre réalité vécue et construction discursive devient de plus en plus difficile à tracer.

G. S. E.



Ingratitude quand tu nous tiens !

Le retour médiatique de Boualem Sansal relance une controverse qui ne semble jamais vraiment s'éteindre. Celui qui, durant des années, a bénéficié d'une « importante et bizarre » reconnaissance dans les milieux littéraires français, au point de devenir l'une des voix les plus médiatisées sur les plateaux de... Cnews et autres... lorsqu'il s'agit de dénigrer l'Algérie. Pourtant, dans un moment d'emportement, il a semblé tourner le dos à ce même pays qui l'a consacré. Un paradoxe qui en dit long sur les revirements d'un homme dont les prises de position suscitent autant de débats houleux que ses « besognes ». Certains observateurs y voient l'illustration d'une quête permanente de visibilité, de mise en valeur, de revalorisation, quitte à remettre en cause les soutiens d'hier pour séduire de nouveaux cercles d'influence.

L'histoire littéraire française offre pourtant d'autres exemples. Émile Zola, figure majeure de la littérature universelle et auteur de l'inoubliable *J'accuse*, n'a jamais connu de son vivant l'avalanche de distinctions et de récompenses dont bénéficie aujourd'hui Boualem Sansal. Pourtant, son engagement demeurerait guidé par des convictions profondes plutôt que par la recherche d'approbation médiatique. La comparaison, souvent évoquée par les critiques de Sansal, vise à souligner le contraste entre la grandeur d'un engagement intellectuel et la multiplication de déclarations qui semblent parfois davantage destinées à alimenter les plateaux de télévision qu'à enrichir le débat d'idées.

Pour ses détracteurs, l'écrivain est devenu un invité récurrent de médias et de courants politiques qui font de la critique de l'Algérie un thème de prédilection. Une posture qui nourrit le sentiment qu'à défaut de produire aujourd'hui l'écho de ses œuvres, il cherche

à entretenir celui de ses polémiques. Dans ce récit, ce qui choque le plus ses détracteurs n'est pas tant le droit à la critique, qui demeure légitime dans toute société, mais l'impression d'une rupture totale avec la terre qui l'a vu naître et qui lui a offert les conditions de son ascension professionnelle et intellectuelle. Pour beaucoup, chaque nouvelle intervention médiatique apparaît moins comme une contribution au débat que comme une opération de séduction à destination de certains milieux politiques et médiatiques occidentaux avides de discours hostiles à l'Algérie.

Le paradoxe est d'autant plus frappant que l'écrivain n'a jamais manqué de reconnaissance : distinctions littéraires prestigieuses, visibilité médiatique, carrière de haut cadre... rares sont ceux qui peuvent revendiquer un tel parcours. Pourtant, malgré ces privilèges, le ton employé à l'égard de son pays natal demeure souvent sévère, donnant l'impression que la critique est devenue un véritable fonds de commerce.

Aux yeux de ses contradicteurs, Boualem Sansal est progressivement passé du statut d'écrivain à celui de symbole instrumentalisé par certains courants politiques. Ses prises de position sont désormais reprises et amplifiées par des médias et des acteurs idéologiques qui voient dans ses déclarations une caution intellectuelle à leurs propres agendas. Dès lors, la question qui se pose est celle de la frontière entre liberté d'expression et exploitation politique d'une notoriété acquise grâce à un parcours largement façonné en Algérie. L'Algérie, de son côté, demeure au-dessus des polémiques du moment. Pays de résistance, de sacrifices et de résilience, elle a traversé des épreuves bien plus difficiles que les allégations d'un écrivain, aussi médiatisé soit-il. Les nations se

construisent dans la durée, alors que les controverses médiatiques sont souvent éphémères.

L'histoire retiendra sans doute les œuvres « maquillées » et médiatisées de Boualem Sansal, mais elle retiendra également le débat qu'elles auront suscité sur la fidélité à ses racines, sur la responsabilité de l'intellectuel envers son pays et sur la différence entre la critique constructive et le dénigrement permanent. Car si la critique peut faire avancer une nation, l'ingratitude, elle, finit rarement par grandir celui qui en fait son principal discours.

Il aurait progressivement multiplié les ruptures avec les institutions et les personnalités qui ont accompagné son parcours. Ils lui reprochent d'avoir renié l'Algérie — pays qui l'a vu naître et qui lui a permis d'occuper d'importantes fonctions administratives — mais aussi et, peut-être, surtout d'avoir pris ses distances avec les éditeurs français qui ont contribué à sa reconnaissance littéraire. Ses critiques rappellent également son rapprochement avec certains réseaux médiatiques et éditoriaux influents en France, notamment ceux gravitant autour du groupe de l'homme d'affaires Vincent Bolloré. Ils évoquent les importants revenus tirés de son activité littéraire, ainsi que le cadre de vie confortable dont il aurait bénéficié en France, estimant que ces avantages contrastent avec le discours critique qu'il tient à l'égard de ses différents pays d'attache.

Pour ces observateurs, cette succession de prises de distance et de désaveux traduirait une constante : une propension à se retourner contre ceux qui l'ont soutenu à différentes étapes de son parcours. Une attitude qu'ils résumeraient par une formule qui l'avilit aux yeux de tout le monde : « L'ingratitude comme fonds de commerce ».

Alger16

LE PROJET PÉDAGOGIQUE ENVIRONNEMENTAL "ÉCOLE DURABLE" PROGRESSIVEMENT GÉNÉRALISÉ À L'ENSEMBLE DES WILAYAS

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouther Krikou, a annoncé samedi dernier à Tipasa la généralisation progressive du projet pédagogique environnemental « École durable » à l'ensemble des établissements scolaires du pays. Cette annonce a été faite à l'occasion des célébrations officielles de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin de chaque année.

S'exprimant à la presse en marge du lancement du projet pilote à l'école Chahid Ahmed-Beloundja, dans la commune de Nador, en présence du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, la ministre a indiqué que cette initiative sera progressivement étendue à toutes les wilayas du pays. La première phase de sa mise en œuvre débutera dès la prochaine rentrée scolaire dans six wilayas pilotes. Mme Krikou a précisé que la concrétisation de ce programme est assurée par la Direction de la qualité de la vie du ministère, en coordination avec plusieurs secteurs concernés, dans le cadre des travaux d'une commission nationale dédiée à l'amélioration de la qualité de la vie. Cette commission regroupe notamment les secteurs de l'Éducation nationale, de l'Intérieur et des Énergies renouvelables, ainsi que des représentants de la société civile et de l'écosystème des start-up. Selon la ministre, ce projet vise à intégrer davantage la dimension environnementale dans le milieu scolaire et à développer chez les



élèves une culture de préservation de l'environnement. Il prévoit l'aménagement et l'équipement des établissements scolaires avec divers dispositifs écologiques, tels que des serres pédagogiques, du matériel de jardinage, des systèmes de récupération des eaux pluviales, ainsi que des espaces dédiés au tri sélectif et au recyclage des déchets. L'objectif recherché est de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux et de les encourager à adopter, dès le plus jeune âge, des comportements respectueux de leur cadre de vie et des ressources naturelles. À cette occasion, la ministre a également annoncé la dotation de 45 établissements scolaires de la wilaya de Tipasa en équipements pédagogiques et environnementaux spécialisés. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des clubs environnementaux scolaires et de l'accompagnement des initiatives éducatives en faveur du développement durable. Mme Krikou

a souligné l'importance de préserver le patrimoine naturel de la wilaya de Tipasa, qu'elle a qualifiée de région dotée d'une richesse écologique exceptionnelle. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation et les efforts de protection de l'environnement afin de préserver cette richesse pour les générations futures. Par ailleurs, dans le cadre des programmes de réhabilitation des espaces touchés par les incendies de forêt, la ministre s'est rendue dans la forêt de Taourira, située dans la commune de Hadjret-Ennous. Cette zone avait été affectée par les incendies enregistrés l'année dernière. Lors de cette visite, elle a pris connaissance des résultats des analyses réalisées sur des échantillons de sols dégradés par les incendies. Ces études ont été menées par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable dans le cadre d'un programme scientifique destiné à accompagner la restauration des zones sinistrées.

La ministre a expliqué que cette démarche repose notamment sur l'introduction de nouvelles espèces végétales capables de renforcer l'écosystème forestier, de favoriser sa régénération naturelle et de limiter les effets des incendies à l'avenir. Cette opération est menée en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers les services de la Conservation des forêts. Au cours de sa visite, Mme Krikou a également parcouru une exposition environnementale organisée sur la plage centrale de Hadjret-Ennous. Cette manifestation a réuni de jeunes porteurs de projets innovants, des start-up spécialisées dans l'économie verte, le recyclage et la valorisation des déchets, ainsi que plusieurs associations environnementales. Des artisanes engagées dans la réutilisation et la transformation de matériaux usagés en produits à valeur ajoutée ont également participé à cette exposition, mettant en avant des initiatives contribuant à l'économie circulaire et à la réduction des déchets. L'événement a, par ailleurs, accueilli plusieurs ateliers de sensibilisation destinés aux enfants. Ces activités éducatives ont permis de souligner l'importance de l'éducation environnementale dans l'ancrage des valeurs de préservation du cadre de vie et dans la promotion de comportements responsables auprès des jeunes générations. Cette exposition a également constitué une occasion de mettre en lumière la richesse de la biodiversité marine dont regorge la région de Tipasa et de sensibiliser le public à la nécessité de protéger les écosystèmes côtiers face aux différentes menaces environnementales.

Cheklat Meriem

POUR RENFORCER LA PERFORMANCE ET LA COHÉRENCE DU SYSTÈME SANITAIRE LANCEMENT DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Le ministère de la Santé a inauguré, jeudi dernier, le Référentiel national des équipements de santé (RNES), premier cadre normatif national définissant les dispositifs médicaux essentiels devant être disponibles dans les différents établissements de santé, selon un communiqué du ministère. Cette initiative a été présentée lors d'une cérémonie ayant réuni un groupe restreint de professeurs et d'experts issus de diverses disciplines médicales et chirurgicales. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à optimiser la gouvernance du système national de santé et à rationaliser les investissements en équipements médicaux. Ce cadre national constitue une référence inédite, en tant que premier référentiel normatif définissant l'équipement médical de base devant être disponible dans les établissements de santé, en fonction des niveaux de soins et des spécialités médicales et chirurgicales agréées. Il vise également à unifier les standards nationaux en matière d'équipement des structures sanitaires et à garantir une répartition rationnelle et équitable du matériel médical, afin de répondre aux besoins réels de la population, tout en tenant compte des

spécificités et des exigences du système de santé algérien. Le référentiel national des équipements de santé repose sur une méthodologie scientifique s'appuyant sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les meilleures pratiques internationales, tout en étant adaptée à la réalité nationale, notamment en matière de situation épidémiologique, de ressources humaines, de capacités de maintenance et de disponibilité des consommables. Le ministère a indiqué que ce référentiel est structuré autour de quatre niveaux de soins, à savoir : les soins primaires, les soins secondaires, les soins spécialisés régionaux et les soins de référence nationaux. Il a ajouté que les experts cliniques et spécialistes joueront un rôle central dans son application et son enrichissement, en définissant les exigences techniques et médicales propres à chaque spécialité et en proposant les équipements indispensables dans une approche scientifique alliant rigueur et efficacité économique. Ce référentiel national se présente également comme une plateforme numérique intégrée, permettant une mise à jour régulière et dynamique des

données et des standards techniques. Il offre un espace centralisé d'accès aux informations relatives aux infrastructures sanitaires, afin d'appuyer la prise de décision et d'améliorer la planification et l'investissement dans le secteur de la santé, conformément à des normes de qualité et de performance. Enfin, ce référentiel servira d'outil national de référence pour l'approbation des projets d'équipement des établissements de santé, l'élaboration des cahiers des charges des appels d'offres et la planification des futurs investissements sanitaires. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les efforts de l'État visant à moderniser le système de santé, améliorer la qualité des soins et renforcer l'équité d'accès aux services médicaux à travers l'ensemble des wilayas du pays. Ce nouveau référentiel marque ainsi un tournant structurant dans la gestion des équipements de santé en Algérie, en posant les bases d'une planification plus cohérente, plus équitable et davantage alignée sur les standards internationaux, tout en renforçant la capacité du système sanitaire à répondre durablement aux besoins de la population.

Abir Menasria

FORUM INTERNATIONAL DU TRAVAIL À GENÈVE

L'ALGÉRIE APPELLE À UNE RÉGULATION ÉQUILBRÉE ET INCLUSIVE DE L'IA

Mercredi dernier à Genève, à l'occasion de la 114e session de la Conférence internationale du travail, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, représentant du patronat algérien, a mis en avant les profondes mutations que traverse le monde du travail, largement accélérées par l'essor de l'intelligence artificielle.

Dans son intervention devant les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs issus de différents pays, il a estimé que "le monde connaît des mutations profondes et effrénées qui imposent une reconsidération de l'avenir des marchés du travail et un renforcement de la capacité des économies à s'adapter aux nouveaux changements, à même de garantir l'équilibre entre la croissance économique et la justice sociale", selon un communiqué du CREA. Pour Kamel Moula, le débat autour de l'IA dépasse la seule dimension technologique. Il s'agit désormais, selon lui, d'un enjeu structurel qui engage les modèles économiques, sociaux et productifs à l'échelle mondiale. Il a ainsi souligné que le thème de la session "soulève en même temps des défis majeurs et des opportunités prometteuses, d'où la nécessité de conjuguer les efforts internationaux, afin d'assurer une gestion équilibrée de ces transformations, à même de préserver les droits fondamentaux et de renforcer l'inclusion socioéconomique". Dans cette logique, il a insisté sur la



nécessité de dépasser l'approche purement technologique de l'intelligence artificielle. "Le défi ne réside plus uniquement dans l'adoption de la technologie, mais dans la manière de l'orienter au service du développement global et de faire en sorte que les mutations numériques constituent un outil pour la création d'emplois décents et durables, de réduction des inégalités et de protection des droits fondamentaux des travailleurs", a-t-il affirmé, appelant à renforcer la coopération internationale et à élaborer des politiques anticipatives fondées sur l'éthique et la responsabilité. Le président du CREA a également élargi son intervention à la dynamique africaine, estimant que le continent dispose de leviers importants pour amorcer une transformation économique d'ampleur, à condition d'investir dans le capital humain, les infrastructures et la formation, tout en accélérant la transition numérique. Dans ce cadre, il a qualifié la Zone de libre-échange continentale africaine

(Zlecaf) d'opportunité "stratégique et historique" pour structurer un marché intégré de plus de 1,3 milliard de consommateurs, susceptible de stimuler les échanges, d'attirer les investissements et de générer davantage de richesses et d'emplois. Abordant enfin la question de l'informel, Kamel Moula a plaidé pour une intégration progressive de ce secteur dans l'économie formelle, estimant qu'il constitue un levier essentiel pour une croissance plus inclusive, une meilleure protection sociale et une extension des opportunités économiques. Il a également appelé à renforcer le dialogue social et la coopération entre gouvernements, employeurs et partenaires sociaux afin de "bâtir des marchés du travail plus équitables, plus durables, capables de faire face aux défis futurs et de répondre aux aspirations des peuples vers une prospérité partagée". Dans la dernière partie de son intervention, il a exprimé sa préoccupation concernant la situation des travailleurs dans les territoires

palestiniens occupés et les atteintes à leurs droits fondamentaux, rappelant que la transformation du monde du travail doit rester centrée sur l'humain. Il a enfin réaffirmé l'engagement du CREA en faveur du travail décent, du dialogue social et du respect des droits fondamentaux, soulignant qu'aucun développement économique durable ne peut se construire en dehors des principes de justice sociale et de dignité au travail. Au-delà des discours et des engagements internationaux, cette intervention rappelle surtout une évidence qui s'impose progressivement dans les débats économiques mondiaux : la technologie ne sera un levier de progrès que si elle est encadrée par des règles claires et une vision centrée sur l'humain. Dans un monde du travail en pleine recomposition, la question n'est plus seulement d'innover, mais de savoir pour qui et dans quelles conditions cette innovation est mise en œuvre.

G. Salah Eddine

SALON AFRICAIN DES AFFAIRES

ALGER AU CŒUR D'UN PROJET CONTINENTAL

FONDÉ SUR LA PRODUCTION ET L'INVESTISSEMENT

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a réaffirmé, samedi dernier à Alger, lors de l'ouverture de la quatrième édition du Salon africain des affaires (SADA 2026), la volonté de l'Algérie de franchir un nouveau cap dans son intégration économique au sein du continent africain. Une ambition qui repose sur une stratégie plus structurée : développement de chaînes de valeur régionales, montée en puissance des échanges intra-africains et consolidation de partenariats économiques fondés sur des intérêts partagés. Dans son allocution, le ministre a replacé cette dynamique dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui fait de l'ancrage africain de l'Algérie un axe central de sa diplomatie économique. L'enjeu, selon cette vision, dépasse la simple augmentation des échanges commerciaux : il s'agit de contribuer à la structuration d'un marché africain intégré, capable de transformer les richesses du continent en valeur ajoutée locale et en emplois durables. Dans cette logique, Kamel Rezig a insisté sur la nécessité d'accélérer la construction de chaînes de valeur africaines, capables de réduire la dépendance aux importations extra-continentales et de renforcer la souveraineté économique régionale. Il a également souligné le rôle stratégique du ministère du Commerce

extérieur et de la Promotion des exportations dans l'accompagnement des entreprises algériennes vers les marchés africains, notamment à travers des mécanismes de soutien à l'export et l'exploitation des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qu'il qualifie de levier structurant pour la transformation économique du continent. Au-delà du discours institutionnel, le Salon africain des affaires s'impose comme un espace d'intermédiation économique où se croisent politiques publiques, stratégies d'investissement et initiatives privées. Pour le ministre, ce type de rendez-vous joue un rôle déterminant dans la création de réseaux économiques africains plus denses, en facilitant la rencontre entre opérateurs, investisseurs et institutions. Il a, à ce titre, appelé les participants à dépasser la logique des échanges ponctuels pour s'inscrire dans une dynamique de partenariats durables, fondés sur le transfert de savoir-faire, le co-investissement et la complémentarité économique entre pays africains. Une approche qui vise à transformer les opportunités actuelles en projets structurants à long terme.

UNE PLATEFORME AFRICAINE D'ÉCHANGES

Cette quatrième édition du Salon africain des affaires (SADA 2026), qui se conclut ce soir à Alger, enregistre la participation de plus de 51 entreprises algériennes et

d'opérateurs économiques venus de plusieurs pays africains, en présence de nombreux représentants diplomatiques du continent. Le programme du Salon reflète cette ambition. Sur trois jours, il propose des panels de haut niveau consacrés à des thématiques clés telles que le commerce intra-africain, le financement du développement, la logistique, l'industrialisation locale, l'innovation et l'entrepreneuriat. Ces discussions doivent permettre d'identifier les principaux freins à l'intégration économique africaine, mais aussi les leviers concrets pour les dépasser. En parallèle, des espaces d'exposition, des rencontres B2B et des plateformes de réseautage viennent compléter le dispositif, renforçant le rôle du SADA comme un véritable hub économique continental. L'objectif affiché est clair : faire émerger une nouvelle génération de partenariats africains, plus intégrés, plus équilibrés et davantage orientés vers la création de valeur sur le continent. Le SADA 2026 confirme ainsi son positionnement comme un espace structurant de dialogue économique africain, où ambitions politiques et dynamiques d'affaires convergent vers une même trajectoire : celle d'un continent qui cherche à transformer ses complémentarités en véritables leviers de croissance partagée.

G. S. E.

4^e SESSION DE LA COMMISSION TECHNIQUE MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD BILATÉRAL DANS LES DOMAINES DES TÉLÉCOMS

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a effectué une visite de travail en République tunisienne à la tête d'une importante délégation, au cours de laquelle il a participé aux travaux de la quatrième session de la Commission technique mixte algéro-tunisienne de coopération dans le domaine de la poste et des télécommunications, tenue les 3, 4 et 5 juin, selon un communiqué du ministère publié samedi dernier.

L'ouverture de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération bilatérale relatif aux services postaux et aux technologies de l'information et de la communication a été coprésidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, et le ministre tunisien des Technologies de la communication, M. Sofiane Hemissi, en présence de membres des deux délégations, ainsi que d'experts et de représentants d'institutions et d'organismes du secteur de la poste et des télécommunications des deux pays. Cette session, qui fait suite aux recommandations de la vingt-troisième session du Haut-Comité mixte entre les deux pays, traduit la volonté commune des deux parties d'intensifier la coordination, d'échanger les expertises et de soutenir les projets de coopération d'intérêt commun, notamment ceux liés au développement des zones frontalières et à la réduction de la fracture numérique. À cette occasion, le ministre a exprimé ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et la qualité de l'organisation assurée par la partie tunisienne, saluant la solidité



des liens fraternels et historiques entre l'Algérie et la Tunisie, ainsi que l'excellence des relations de coopération et de solidarité entre les deux pays frères.

Il a également affirmé que la dynamique positive et le développement continu des relations bilatérales découlent de la vision commune du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue tunisien, M. Kaïs Saïed, visant à hisser le partenariat algéro-tunisien vers des horizons plus larges d'intégration et de complémentarité.

Les travaux de la session ont été organisés autour de cinq groupes de travail sectoriels portant sur les infrastructures des TIC, la gestion du spectre des fréquences, la coopération entre la Poste algérienne et la Poste tunisienne, les pôles technologiques et l'entrepreneuriat, ainsi que les perspectives générales de coopération bilatérale.

Ces travaux ont abouti à un ensemble de recommandations et de projets opérationnels prioritaires. Dans le domaine des infrastructures, les deux parties ont convenu de développer et de renforcer les liaisons terrestres existantes entre les deux pays, d'étudier la possibilité de mettre en place un nouveau câble sous-marin commun vers l'Italie, ainsi que

d'examiner l'instauration de tarifs d'itinérance préférentiels pour les communications mobiles et le développement de solutions liées à l'Internet des objets par satellite. Dans le domaine du spectre des fréquences, il a été convenu de créer un groupe de travail conjoint entre les autorités compétentes afin de coordonner les réseaux de téléphonie mobile, réduire les interférences radioélectriques dans les zones frontalières et renforcer la coordination en prévision de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) 2027.

En matière de coopération postale, les deux parties ont convenu de lancer des émissions conjointes de timbres visant à promouvoir le patrimoine

historique, culturel et touristique des deux pays, de développer les infrastructures de transport et de transit postal pour soutenir le commerce électronique, ainsi que de mettre en place un système d'échange électronique de données et un mécanisme conjoint de transfert de fonds par voie postale.

S'agissant des pôles technologiques et de l'entrepreneuriat, les deux parties ont exprimé leur volonté de mettre en œuvre des actions concrètes, notamment à travers le partenariat institutionnel, le soutien aux jeunes entreprises, les programmes d'incubation et d'accélération, ainsi que le renforcement de la coopération en matière de recherche, de développement et d'innovation dans le cadre de programmes internationaux.

À l'issue de sa visite, M. Zerrouki a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre et à renforcer le processus de coopération bilatérale, en vue d'élargir ses perspectives et de consolider l'intégration entre les deux pays, au service des intérêts communs et des aspirations des deux peuples frères à davantage de développement et de prospérité.

Abir Menasria

LIGNE FERROVIAIRE RÉUNION DE SUIVI DES PRÉPARATIFS RELATIFS AU TRONÇON OUARGLA-TAMANRASSSET

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, samedi dernier à Alger, une réunion de travail, consacrée au suivi des préparatifs du lancement du projet de ligne ferroviaire Ouargla-In Salah-Tamanrasset, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, à laquelle ont pris part les cadres centraux du ministère, ainsi que le directeur général et des cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a été consacrée à l'évaluation de l'avancement des procédures préparatoires visant à assurer le démarrage effectif des travaux de réalisation de ce projet.

Lors de cette rencontre, un exposé détaillé a été présenté sur les mesures prises pour finaliser les différents aspects techniques et réglementaires requis avant le lancement de la phase de réalisation. Les participants ont également examiné les dispositions restantes et les préparatifs liés aux prochaines étapes, afin de garantir la concrétisation du projet conformément aux normes techniques en vigueur et dans le respect des délais.

Le ministère a, par ailleurs, indiqué que les procédures relatives à la sélection des entreprises chargées de la réalisation du tronçon reliant Ghardaïa, Laghouat et El-Meniaa se poursuivent en prélude au lancement des travaux.

APS



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE (8 JUIN)

SOUS L'ÈRE TEBBOUNE, L'ARTISTE ALGÉRIEN AU CŒUR DU RENOUVEAU CULTUREL NATIONAL

Chaque 8 juin, l'Algérie célèbre la Journée nationale de l'artiste, une date hautement symbolique qui rend hommage aux femmes et aux hommes de culture ayant contribué à l'édification de la conscience nationale et à la préservation de l'identité algérienne. Cette journée coïncide avec l'anniversaire du martyr de l'artiste révolutionnaire Ali Maâchi, assassiné par les forces coloniales françaises le 8 juin 1958 pour son engagement en faveur de la cause nationale.

Depuis son institution, cette célébration constitue un rendez-vous privilégié pour reconnaître le rôle fondamental des artistes dans la société et mettre en lumière leurs créations ainsi que leurs préoccupations.

Depuis l'élection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en décembre 2019, le secteur de la culture et des arts a connu une dynamique nouvelle marquée par une volonté affichée de revaloriser la place de l'artiste dans la société, de renforcer les mécanismes de soutien à la création et de consolider le rôle de la culture dans le développement national. Cette orientation s'est traduite par plusieurs initiatives, réformes et programmes destinés à améliorer les conditions professionnelles des artistes et à encourager l'émergence de nouveaux talents. La vision du président Tebboune repose sur la conviction que la culture n'est pas un simple secteur d'activité, mais un pilier essentiel de la souveraineté nationale et un rempart contre les tentatives d'effacement de l'identité algérienne. À plusieurs reprises, le chef de l'État a souligné l'importance de protéger le patrimoine culturel national et de promouvoir la créativité sous toutes ses formes. Cette approche a permis de replacer l'artiste au centre des politiques publiques liées à la culture. Parmi les mesures les plus significatives figure l'accélération du processus de professionnalisation du métier d'artiste. La généralisation de la carte professionnelle numérique de l'artiste a constitué une étape importante vers la reconnaissance officielle des créateurs et la structuration du secteur. Cette démarche s'inscrit dans une volonté



PHOTO ARCHIVES

plus large de garantir davantage de droits sociaux et professionnels aux artistes, longtemps confrontés à la précarité et à l'absence d'un cadre réglementaire adapté.

L'une des initiatives emblématiques du parcours présidentiel demeure également le renforcement du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs « Ali Maâchi », devenu au fil des années une référence nationale pour la promotion

des talents émergents. Organisé sous le haut patronage du chef de l'État, ce prix récompense chaque année des jeunes artistes dans plusieurs disciplines : littérature, poésie, théâtre, musique, cinéma, arts plastiques et arts du spectacle. Il constitue aujourd'hui un

véritable tremplin pour une nouvelle génération de créateurs algériens.

La Journée nationale de l'artiste est ainsi devenue un moment fort de reconnaissance institutionnelle. Les cérémonies officielles organisées sous l'autorité du président de la République mettent régulièrement à l'honneur des artistes de différentes générations, en saluant leur contribution à l'enrichissement de la scène culturelle nationale. Ces distinctions reflètent une volonté politique de réhabiliter la place de l'artiste dans la vie publique et

de valoriser son apport à la construction de la mémoire collective. Le soutien accordé aux artistes s'est également manifesté à travers l'encouragement de la production cinématographique, théâtrale, musicale et littéraire. Plusieurs festivals culturels ont retrouvé leur dynamisme après les années marquées par la pandémie de Covid-19, tandis que de nombreuses manifestations artistiques ont bénéficié d'un accompagnement

accru des pouvoirs publics. Les institutions culturelles ont été appelées à jouer un rôle plus actif dans la découverte et la promotion des talents locaux, notamment dans les régions de l'intérieur du pays. Dans cette dynamique, la jeunesse occupe une place centrale. Les autorités publiques considèrent désormais les jeunes créateurs

comme un investissement stratégique pour l'avenir culturel du pays. Les concours, résidences artistiques, ateliers de formation et dispositifs d'accompagnement se sont multipliés afin de permettre aux nouvelles générations d'exprimer leur créativité dans un cadre structuré et porteur. Cette orientation vise également à renforcer l'attractivité des métiers artistiques auprès des jeunes Algériens. Les témoignages de nombreux artistes

et écrivains illustrent cette perception positive des efforts entrepris. Plusieurs lauréats du Prix Ali Maâchi ont salué l'attention particulière accordée par le président Tebboune au monde de la culture, estimant que cet intérêt constitue un signal fort en faveur de la création artistique et de l'épanouissement des talents nationaux.

Au-delà de l'aspect professionnel, la politique culturelle menée ces

dernières années s'inscrit dans une démarche plus globale visant à faire de la culture un facteur de cohésion sociale et de rayonnement international. Les artistes algériens sont appelés à devenir les ambassadeurs de l'image de l'Algérie à travers le monde, en portant les valeurs de diversité, d'ouverture

et d'authenticité qui caractérisent la nation.

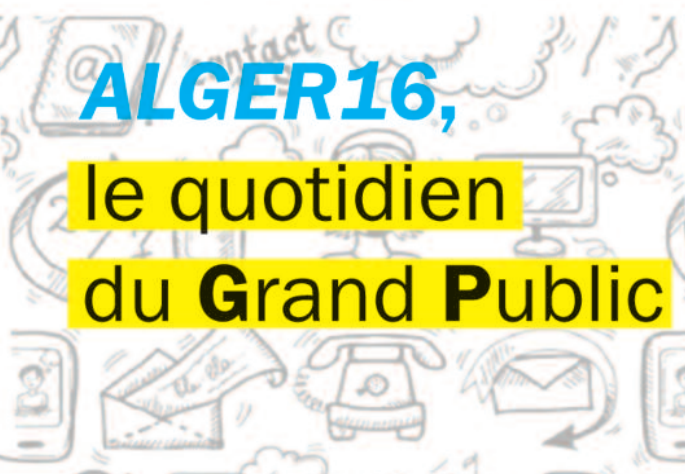
En célébrant la Journée nationale de l'artiste, l'Algérie rend hommage à celles et ceux qui, par leur talent et leur engagement, participent à l'écriture de son histoire contemporaine. Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, cette reconnaissance s'est traduite par une série d'actions concrètes destinées à améliorer le statut de l'artiste, à encourager la création et à faire de la culture un levier essentiel du développement national. Plus qu'une simple commémoration, le 8 juin apparaît désormais comme l'expression d'une ambition : bâtir une Algérie où l'art, la culture et la créativité occupent pleinement la place qui leur revient dans le projet de renaissance nationale.

Alger 16

LA CARTE PROFESSIONNELLE, UNE AVANCÉE POUR LE STATUT DE L'ARTISTE


LE PRIX ALI MAÂCHI, TREMPIN POUR LES JEUNES CRÉATEURS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PLACE L'ARTISTE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



10 DIABÈTE ALIMENTS À PRIVILÉGIER POUR MIEUX CONTRÔLER SA GLYCÉMIE

Que l'on soit atteint d'un diabète de type 1 ou d'un diabète de type 2, l'alimentation joue un rôle essentiel dans la gestion de la maladie. Si aucun aliment ne permet à lui seul de guérir le diabète, certains produits possèdent des propriétés nutritionnelles particulièrement intéressantes pour aider à stabiliser la glycémie, protéger le système cardiovasculaire et prévenir certaines complications. Ces aliments, parfois appelés « aliments », méritent donc une place de choix dans les repas quotidiens.

LES FIBRES : UN ATOUT MAJEUR CONTRE LES PICS DE GLYCÉMIE

Les fibres alimentaires occupent une place centrale dans l'alimentation des personnes diabétiques. Dès les années 1970, plusieurs travaux scientifiques ont montré qu'une alimentation riche en fibres permettait d'améliorer le contrôle de la glycémie et de réduire les besoins en insuline chez certains patients. Les fibres agissent en ralentissant l'absorption des sucres au niveau intestinal. Grâce à cet effet, le glucose passe plus progressivement dans le sang, ce qui limite les hausses brutales de glycémie après les repas. Les fibres solubles semblent particulièrement efficaces. Elles forment une sorte de gel dans le tube digestif qui ralentit la digestion et favorise une sensation de satiété durable.

LE POISSON : UN ALLIÉ POUR PROTÉGER LE CŒUR

Les maladies cardiovasculaires représentent l'une des principales complications du diabète. C'est pourquoi la protection du cœur et des vaisseaux sanguins constitue une priorité dans la prise en charge de la maladie.

Les poissons, en particulier les poissons gras, apportent des acides gras oméga-3 reconnus pour leurs effets bénéfiques sur la santé cardiovasculaire. Ces nutriments contribuent notamment à réduire l'inflammation, à améliorer la circulation sanguine et à limiter certains facteurs de risque cardiovasculaire.

Le saumon, le maquereau, les sardines, le hareng ou encore le thon peuvent ainsi être consommés deux à trois fois par semaine dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

Toutefois, il est conseillé de varier les espèces

consommées. Certains grands poissons prédateurs accumulent davantage de métaux lourds au fil de leur vie.

LES VIANDES MAIGRES : DES PROTÉINES DE QUALITÉ

Les protéines sont indispensables à l'organisme. Elles participent au maintien de la masse musculaire, à la réparation des tissus et procurent un effet rassasiant intéressant pour les personnes diabétiques. Le défi consiste souvent à consommer suffisamment de protéines sans excès de matières grasses saturées. Pour cette raison, les viandes maigres sont généralement préférées aux viandes rouges grasses. Le poulet, la dinde, le lapin ou certaines pièces maigres de veau constituent d'excellentes options. Les méthodes de cuisson ont également leur importance. Les cuissons au four, à la vapeur, en papillote ou au grill permettent de limiter l'ajout de matières grasses tout en préservant les qualités nutritionnelles des aliments.

DES GLUCIDES, MAIS DE BONNE QUALITÉ

Contrairement à une idée répandue, les glucides ne doivent pas être totalement supprimés lorsqu'on est diabétique. Ils constituent une source importante d'énergie pour l'organisme. La clé réside surtout dans le choix des glucides consommés.

Les sucres rapides présents dans les bonbons, les pâtisseries, les sodas ou les biscuits industriels provoquent des augmentations rapides de la glycémie. Leur consommation doit donc rester occasionnelle.

La restauration rapide peut également être problématique. Même les aliments salés contiennent

parfois des quantités importantes de sucres cachés. Les pains à hamburger, certaines sauces industrielles ou les plats

transformés en sont des exemples fréquents.

À l'inverse, les glucides complexes sont absorbés plus lentement par l'organisme. Le pain complet, le riz complet, les pâtes complètes, le quinoa ou encore les légumineuses offrent une énergie plus stable et contribuent à un meilleur équilibre glycémique.

L'AVOCAT : UN FRUIT PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANT

Longtemps considéré comme trop gras, l'avocat est aujourd'hui reconnu pour ses nombreux bénéfices nutritionnels. Il contient peu de glucides et possède un index glycémique très faible, ce qui en fait un aliment adapté aux personnes atteintes de diabète de type 2.

Sa richesse en fibres favorise également une digestion plus lente et contribue à prolonger la sensation de satiété. De plus, les graisses qu'il contient sont principalement des acides gras mono-insaturés, connus pour leurs effets protecteurs sur le système cardiovasculaire.

Consommé nature, en salade ou accompagné de fruits de mer, l'avocat peut facilement intégrer plusieurs repas hebdomadaires.

LES HUILES VÉGÉTALES : PRIVILÉGIER LES BONNES GRAISSES

Toutes les matières grasses ne se valent pas. Les acides gras saturés présents dans certaines charcuteries, viennoiseries ou produits industriels favorisent l'augmentation du cholestérol et accroissent le risque cardiovasculaire.

À l'inverse, les huiles végétales riches en acides gras insaturés participent à la protection des artères et du cœur. L'huile d'olive, l'huile de colza et l'huile de noix figurent parmi les meilleures options. Utilisées de préférence à froid pour assaisonner les salades ou les légumes, elles apportent des nutriments précieux sans augmenter excessivement la charge glycémique des repas.

LES FRUITS À COQUE : DE PRÉCIEUX CONCENTRÉS NUTRITIONNELS

Les amandes, les noix, les noisettes, les pistaches ou les noix de cajou offrent une combinaison intéressante de fibres, de protéines végétales et de bonnes graisses.

Ils constituent également une excellente source de magnésium. Or, les personnes diabétiques présentent fréquemment un déficit en ce minéral, notamment en raison d'une élimination urinaire plus importante.

Le magnésium participe pourtant au bon fonctionnement de nombreuses réactions métaboliques et joue un rôle dans la sensibilité à l'insuline. Une poignée de fruits à coque non salés peut donc représenter une collation saine et rassasiant.

LES FRUITS : DES ALLIÉS À CHOISIR AVEC DISCERNEMENT

Les fruits apportent vitamines, minéraux, antioxydants et fibres indispensables au maintien d'une bonne santé. Ils ont parfaitement leur place dans l'alimentation des personnes diabétiques.

Cependant, certains fruits contiennent davantage de sucres naturels que d'autres. Les portions doivent donc être adaptées aux recommandations du professionnel de santé qui suit le patient. Les pommes, les poires, les agrumes ou encore les fruits rouges sont souvent privilégiés en raison de leur richesse en fibres et de leur impact glycémique modéré.

LES LÉGUMES : LA BASE DE L'ALIMENTATION DU DIABÉTIQUE

Les légumes figurent parmi les aliments les plus recommandés en cas de diabète. Ils sont riches en vitamines, en minéraux, en antioxydants et en fibres tout en étant généralement pauvres en calories.

Leur impact sur la glycémie reste faible, ce qui permet d'en consommer généreusement à chaque repas. Les légumes verts, les tomates, les courgettes, les aubergines, les poivrons ou encore les brocolis constituent d'excellents choix.

Il faut néanmoins distinguer les légumes classiques des légumes féculents. Les pommes de terre, le maïs, les pois verts, le panais, certaines courges ou la patate douce contiennent davantage de glucides et doivent être intégrés dans le calcul global des apports glucidiques du repas.

LES ÉPICES : SAVEUR ET PROTECTION ANTIOXYDANTE

Les épices permettent non seulement d'enrichir le goût des plats, mais aussi d'apporter des composés bénéfiques pour la santé.

Le curcuma, la cannelle, le cumin, l'origan, le clou de girofle ou encore la sauge sont particulièrement riches en antioxydants. Ces substances aident à lutter contre le stress oxydatif, un phénomène souvent accentué chez les personnes atteintes de maladies chroniques comme le diabète. Certaines épices font également l'objet de recherches pour leurs effets potentiels sur la glycémie. La cannelle, notamment, est souvent associée à une amélioration du contrôle glycémique et du profil lipidique lorsqu'elle est intégrée régulièrement à une alimentation équilibrée. Le fenugrec suscite également un intérêt croissant pour ses propriétés métaboliques potentielles.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOU
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17



Adopter une alimentation riche en fibres, légumes, poissons gras et bonnes graisses aide à mieux contrôler le diabète et à préserver sa santé.

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

HANDBALL/FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS ET DAMES

LE HBC EL BIAR RAFLE LES DEUX TROPHÉES

La section handball du HBC El Biar a réalisé une véritable performance en s'adjugeant les deux trophées de la Coupe d'Algérie 2026, chez les messieurs comme chez les dames, pour la deuxième édition de suite.

La commune d'El Biar s'est ostentatoirement distinguée cette saison sur le plan sportif en particulier. Alors que l'équipe séniors de football, la JS El Biar, a réussi haut la main une accession amplement méritée en championnat professionnel de Ligue 1, voilà que le HBC El Biar a fait valoir une véritable démonstration de domination du handball national chez les séniors messieurs comme chez les dames. Dans la catégorie masculine, le club a opéré une spectaculaire razzia en raflant carrément le doublé coupe et championnat. Et la coupe, il la conserve pour la deuxième saison de suite s'il vous plaît. Il a arraché ce deuxième trophée avant-hier devant la JSE Skikda qu'il a vaincue (31 – 28), à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Les El Biarois avaient pris l'avance dès la première mi-temps qu'ils bouclaient à leur avantage (15 – 14). Il faut signaler que les deux adversaires disputaient samedi dernier leurs deuxièmes finales de suite, après celle de l'édition 2025. Avant-hier, il était donc question d'un duel à quitte ou double pour les deux vis-à-vis. Ce qui promettait une opposition intense bien avant le lancement des débats. Mais encore une fois, le HBC El Biar a fini par avoir le dernier mot, confirmant sa domination de la discipline ces dernières années. La JSE Skikda n'a pas vraiment démerité non plus, en tenant tête au champion. A deux minutes de la mi-temps, le tableau d'affichage indiquait d'ailleurs une égalité parfaite (14 – 14) entre les deux finalistes, avant que le HBC El Biar ne s'offre un petit avantage (15 – 14) juste avant le coup de sifflet de l'arbitre qui renvoyait les 14 acteurs dans les vestiaires. Mais à la reprise du jeu, les El Biarois feront preuve d'une meilleure maîtrise du jeu et assoieront leur réalisme au fil des minutes jusqu'à porter l'écart à cinq buts. En face, la JSE Skikda a fait tout ce qu'elle pouvait mais au bout, elle ne réussira qu'à réduire cet écart à trois buts. Le HBC El Biar finira alors par l'emporter (31 – 28). Immense réalisation pour cette équipe d'El Biar, alors que la JSE



Skikda devra faire avec cette autre désillusion en ratant pour la troisième fois de suite la finale.

COMME LES MESSIEURS, LES DAMES DU HBC EL BIAR CONSERVENT LEUR TROPHÉE POUR LA 2^E ÉDITION DE SUITE

La consécration du handball à El Biar est complète puisque même les dames du HBC El Biar ont marqué leur saison également. A vrai dire, ce sont les dames qui jouaient en ouverture de la finale des messieurs, le même jour (samedi dernier, ndr) dans cette même salle de Harcha-Hacène d'Alger qui ont ouvert la voie du succès. Dans un derby très disputé, les filles d'El Biar ont décroché le trophée



les plus habituées au sacre dans leur discipline. Après la pause, on ne voulait pas céder non plus du côté du MCA, comme du côté des joueuses d'El Biar. On a continué longtemps à se livrer bataille œil poil et dent pour dent. Mais les championnes en titre ont fini par prendre l'ascendant dans les dix dernières minutes du match. Le HBC El Biar a fait la différence grâce à la ténacité et l'expérience de ses joueuses qui n'ont jamais douté, contrairement à celles du Mouloudia qui ont fini par flancher dans les ultimes minutes de la partie. Les filles d'El Biar ont réussi à faire le break et arracher le neuvième trophée de leur histoire et le deuxième de suite après le dernier gagné lors de l'édition précédente contre le CF

Boumerdès. Le MCA en cumule de son côté 21 mais, pour cette fois, désormais, il faudra repasser. En attendant le handball s'affirme de mieux en mieux du côté d'El Biar avec cette double consécration des messieurs et des dames.

Djaffar C.

LIGUE 1 - EN PLUS DU CR BELOUZDAD, LA JS SAOURA, LE CS CONSTANTINE ET L'ES SÉTIF

LA JSK ALLONGE LA LISTE DES CLUBS INTERDITS DE RECRUTEMENT

La liste des clubs algériens interdits d'enregistrement actualisée de la FIFA, jeudi dernier, fait ressortir une nouvelle équipe algérienne elle aussi désormais frappée par cette sentence. Il s'agit de la JS Kabylie qui allonge ainsi cette liste noire à pas moins de cinq clubs de la Ligue 1. Le club kabyle qui reste sans entraîneur depuis le départ de l'Allemand Zinnbauer a donc tout intérêt à activer pour lever cette contrainte avant de songer à faire signer un nouveau coach. Pour rappel, quatre clubs de la Ligue 1 étaient déjà frappés par cette interdiction de recrutement par la FIFA à cause de contentieux non réglés dans leur majorité à d'anciens recrutements de joueurs

ou entraîneurs étrangers. Il s'agit de l'ES Sétif, la JS Saoura, le CS Constantine et le CR Belouizdad. Pour ce dernier, on en est pas encore au cas du coach Ramovic qui reste en suspens et pèse comme une épée de Damoclès sur le club, mais d'une toute autre affaire. L'interdiction serait liée à une plainte précédemment déposée par l'attaquant sud-africain Mayo, recruté en 2024 pour 3 ans. Le RC Arbaâ de la Ligue 2 et le MC El Bayadh, qui est également relégué cette saison en cette division, sont également frappés par une interdiction de recrutement par la FIFA jusqu'à régularisation de leur situation.

D. C.



À QUELQUES HEURES DE LEUR DÉPART POUR LES ÉTATS-UNIS LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LES VERTS AU SIÈGE DE LA PRÉSIDENTIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la présidence de la République, l'équipe nationale de football qui participera à la Coupe du monde 2026, prévue aux États-Unis, au Canada et au Mexique, du 11 juin au 19 juillet.



FAF

VLADIMIR PETKOVIC PROLONGE SON CONTRAT

C'est officiel. La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, dans un communiqué publié hier, la prolongation du contrat du sélectionneur national Vladimir Petković. Le technicien suisse est désormais lié aux Verts jusqu'au 31 juillet 2028.

La Fédération a justifié cette décision par le bilan du sélectionneur depuis sa nomination le 29 février 2024. En un peu plus d'une année, Vladimir Petković a su redonner de la stabilité et de l'efficacité à la sélection nationale. En 28 matchs dirigés, l'équipe d'Algérie affiche un bilan de 21 victoires, 4 matchs nuls et 3 défaites. Parmi ces revers figurent une défaite contre la Guinée (1-2) à Alger en éliminatoires de la Coupe du monde, une autre face à la Suède (4-3) à Stockholm, ainsi qu'une défaite contre le Nigeria (0-2) en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Sous sa direction, les Verts ont inscrit 67 buts et en ont encaissé 22.

Sadi valide le maintien de Moucer à la tête de la DTN

Annoncé partant de la tête de la Direction technique nationale à la fin de son contrat qui, dit-on, expire fin juin, Ali Moucer serait finalement maintenu à son poste. C'est du moins ce que suggère le dernier communiqué de la FAF diffusé avant-hier, au terme de la réunion du bureau fédéral tenue le jour même. En effet, le document fait part d'un exposé présenté lors de ce conclave par Ali Moucer, portant sur le développement du football des jeunes. « Dans le cadre de sa politique de développement du football de base et de détection précoce des talents, le Bureau fédéral a décidé l'organisation, durant le mois de juillet 2026, d'un tournoi national des sélections régionales U13, réservé aux joueurs nés en 2013. Cette compétition s'inscrit dans la stratégie de la Fédération visant à structurer davantage le parcours de formation des jeunes joueurs, à élargir le vivier des talents et à renforcer le schéma national des compétitions de jeunes », souligne le communiqué. « Elle (la compétition, ndr) offrira aux meilleurs éléments issus des différentes régions du pays l'opportunité de se mesurer dans un cadre compétitif de qualité, sous l'observation des cadres techniques nationaux. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions menées par la FAF en faveur de la détection, de l'accompagnement et de la valorisation des jeunes talents à travers l'ensemble du territoire national. Une circulaire spécifique précisera prochainement les modalités d'organisation, de participation et le calendrier détaillé de cette manifestation sportive », est-il précisé. En validant la démarche du DTN en poste, surtout en prenant le soin de souligner que cette démarche entre dans le cadre d'une « continuité des actions menées par la FAF », il va sans dire qu'il s'agit là d'un quitus renouvelé par Sadi pour le maintien d'Ali Moucer à son poste de DTN.

D. C.

Au-delà des chiffres, la FAF met en avant le retour de l'Algérie au premier plan sur la scène internationale. Sous Petković, la sélection a validé sa qualification pour la Coupe du monde 2026, mettant fin à une absence lors des éditions 2018 et 2022. Sur le plan continental, après deux éliminations précoces lors des CAN 2021 et 2023, le onze national a retrouvé de l'élan en atteignant les quarts de finale de la CAN 2025, première compétition africaine dirigée par le sélectionneur suisse.

Cette dynamique positive s'est également traduite au classement FIFA. Alors que l'Algérie occupait la 43e place mondiale (7e en Afrique) à l'arrivée du coach, elle a progressé jusqu'à la 28e place mondiale et la 4e position continentale. Pour accompagner cette continuité, la FAF a également annoncé la prolongation des membres clés du staff technique. L'entraîneur adjoint Davide Morandi, l'entraîneur des gardiens Guido Nanni, ainsi que le préparateur physique Paolo Rongoni poursuivent eux aussi l'aventure. La FAF salue

cette stabilité technique, qu'elle considère comme un facteur clé de performance et de continuité dans les résultats. Une stratégie qui vise à consolider les acquis et préparer les prochaines échéances internationales avec un maximum de cohérence. Rappelons que cette officialisation est intervenue quelques heures avant le départ des Verts vers Kansas City, à bord de leur avion baptisé « Fennec ».

Avec le Mondial en ligne de mire et les prochaines échéances continentales, l'Algérie fait clairement le choix de la stabilité et de la

continuité. L'ère Petković se projette désormais sur le long terme.

G. Salah Eddine



ÉQUIPE NATIONALE Les Verts au Musée national du moudjahid



Avant leur départ hier en fin de journée pour les États-Unis, en prévision de la Coupe du monde de la FIFA 2026, les joueurs de l'équipe nationale ont effectué, la veille, une visite au Musée national du moudjahid, au Mémorial du

martyr (Makam El Chahid) à Alger. « Cette visite, empreinte d'émotion et de recueillement, a permis aux Verts de découvrir les différentes étapes de la glorieuse guerre de libération nationale à travers les nombreux documents, photographies, objets historiques et témoignages exposés au sein du musée », commente la FAF. Mais c'est aussi là une initiative pour imprégner et renforcer davantage l'esprit nationaliste au sein du groupe. « Les joueurs ont ainsi pu mieux appréhender les sacrifices consentis par les chouhada et les moudjahidine pour le recouvrement de l'indépendance nationale, tout en renforçant leur attachement aux valeurs de patriotisme, d'engagement et de solidarité qui constituent l'héritage de la Révolution algérienne », ajoute l'instance fédérale. La visite a été clôturée par un recueillement des joueurs devant le Mémorial du martyr.

D. C.

INSTRUCTIONS DU CHEF DE L'ÉTAT LORS DU CONSEIL DES MINISTRES IMPORTATION DES MOUTONS DE L'AÏD : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ORDONNE UNE ENQUÊTE

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier un Conseil des ministres, consacré à l'examen d'une série de dossiers structurants inscrits dans la continuité de l'action gouvernementale et portant sur des secteurs clés de l'économie, de la gestion publique et de la protection des citoyens, a indiqué un communiqué.

Ces dossiers concernent le suivi de la mise en œuvre et de l'extension des projets liés au chemin de fer minier stratégique Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, les préparatifs de la saison estivale et les dispositifs d'accueil de la communauté nationale à l'étranger, le bilan de l'opération d'acquisition des moutons de l'Aïd au profit des citoyens, ainsi que le renforcement des mécanismes de contrôle des produits destinés à la consommation et le développement des capacités nationales en matière de laboratoires.

LA PROGRESSIONS DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Dès l'ouverture des travaux, le Chef de l'État a mis en avant la progression des grands projets structurants, en particulier dans le secteur des travaux publics et des infrastructures ferroviaires. Il a salué les efforts des cadres et travailleurs du secteur, ainsi que l'implication de son ministre, présenté comme un acteur de terrain, tout en soulignant la contribution du partenaire chinois dans l'accélération des chantiers en cours. L'attention s'est notamment portée sur la ligne minière orientale reliant Djebel Onk - Béchar - Gara Djebilet - Tindouf, considérée comme un projet stratégique de transformation économique à long terme. Ce corridor ferroviaire est appelé à jouer un rôle central dans la valorisation des ressources minières nationales et dans le renforcement de l'intégration territoriale. Le Président de la République a également évoqué l'ensemble



des projets ferroviaires à dimension régionale et continentale, insistant sur la nécessité de maintenir une exigence élevée en matière de qualité d'exécution et de respect strict des délais.

Dans ce contexte, il a encouragé les différents acteurs à consolider les résultats enregistrés, en inscrivant leur action dans une logique de performance durable et de montée en gamme technique des réalisations nationales. Saison estivale et littoral Un second volet majeur de ce Conseil a concerné la préparation de la saison estivale et la gestion du littoral national, avec une attention particulière portée à l'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger. Le Chef de l'État a insisté sur la nécessité d'un encadrement rigoureux afin d'assurer le bon déroulement de la saison estivale et de corriger les insuffisances observées auparavant. Il a rappelé avec fermeté l'impératif de garantir la gratuité effective des plages et de préserver leur vocation familiale, mettant en garde contre toute forme d'appropriation illégale de ces espaces côtiers. Dans le même esprit, il a ordonné le renforcement des dispositifs de contrôle et d'intervention des autorités compétentes, en coordination avec les services de sécurité, afin d'assurer le respect strict de la

réglementation en vigueur. Le Président de la République a également appelé à une actualisation du cadre juridique pour mieux encadrer ces pratiques et renforcer l'efficacité des mécanismes de régulation. Par ailleurs, il a été décidé de délimiter des zones spécifiques sur le littoral destinées aux activités de loisirs nautiques mécanisées, une mesure visant à mieux organiser ces usages et à réduire les risques d'accidents.

INSUFFISANCES RELEVÉES DANS L'OPÉRATION DES MOUTONS DE L'AÏD

Le Conseil des ministres est également revenu sur le bilan de l'opération d'acquisition des moutons de l'Aïd au profit des citoyens. Si l'opération a permis la mise à disposition d'un volume important estimé à un million de têtes ovines, le Président de la République a relevé plusieurs insuffisances, notamment sur les plans organisationnel et logistique. Il a instruit le ministre de l'Agriculture de procéder à une correction rapide des dysfonctionnements constatés, en vue d'améliorer les mécanismes de distribution et de gestion des futures opérations similaires. Dans une démarche de transparence et de responsabilité, le Chef de l'État a également ordonné l'ouverture d'une enquête afin d'identifier précisément les défaillances et d'en tirer les enseignements nécessaires pour éviter leur reproduction.

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE SANITAIRE RENFORCÉ

Sur le plan de la sécurité sanitaire et de la protection du consommateur, le Président de la République a annoncé un renforcement substantiel du dispositif national de contrôle des produits. Il a ordonné la création de laboratoires spécialisés au niveau de l'ensemble des ports et aéroports du pays, sous la responsabilité conjointe des ministères du Commerce intérieur et de la Santé. Cette mesure vise à renforcer la traçabilité et le

contrôle qualitatif des produits entrant sur le territoire national.

Dans la répartition des missions, le ministère du Commerce intérieur est chargé du contrôle des produits de consommation, y compris les viandes, tandis que le ministère de l'Agriculture assure le contrôle de la qualité des céréales.

Le Chef de l'État a également décidé la mise en place d'équipes spécialisées, formées par le ministère de l'Enseignement supérieur et placées sous la supervision du ministère du Commerce intérieur, pour assurer le contrôle des marchandises durant leur transport sur le territoire national, en coordination avec les services de sécurité. Dans ce cadre, il a insisté sur la poursuite d'une lutte « sans relâche » contre la fraude, en s'appuyant sur des analyses de laboratoire avancées permettant d'identifier les sources de falsification et d'appliquer la loi avec rigueur.

GRANDE INFRASTRUCTURE À ALGER

Avant la clôture des travaux, le Président de la République a ordonné l'accélération des études techniques relatives à la réalisation d'une grande salle de spectacles à Alger, dont la pose de la première pierre est prévue pour le 5 juillet prochain. Cette infrastructure culturelle, d'une capacité de 6 000 à 8 000 places, viendra renforcer les équipements artistiques et culturels de la capitale. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation du secteur culturel et de valorisation des infrastructures dédiées à la création et à la diffusion artistique. Au-delà des décisions sectorielles, ce Conseil des ministres met en lumière une ligne de gouvernance fondée sur l'efficacité, la rigueur d'exécution et l'accélération des projets structurants. L'ensemble des orientations converge vers un objectif central : renforcer la performance de l'action publique, sécuriser les équilibres économiques et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens.

G. Salah Eddine

LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

LÉGISLATIVES 2 JUILLET : L'ALGÉRIE EN PHASE DE CONSOLIDATION STRATÉGIQUE ET SÉCURITAIRE

Dans sa livraison du mois de juin, publiée hier, la revue *El Djeich* est revenue sur les orientations stratégiques de l'Armée nationale populaire mettant en lumière la continuité du processus de renforcement des capacités de défense du pays, tout en soulignant l'importance des échéances nationales à venir et leur sécurisation.

Dans son éditorial intitulé « Consolidation de nos capacités de défense : priorité absolue », la revue *El Djeich* note que l'Algérie s'apprete à vivre un moment politique majeur avec l'organisation des élections législatives du 2 juillet 2026 dans un climat qualifié de structurant pour la consolidation de l'État et de ses institutions.

La publication souligne que ce rendez-vous est « une étape cruciale dans le processus de consolidation de l'Etat de droit et des institutions, ainsi que dans le parachèvement du projet de renouveau de l'Algérie nouvelle et victorieuse ».

La revue explique : « Ces échéances, dont l'Armée nationale populaire et les différents corps de sécurité veillent à la sécurisation et le bon déroulement pour permettre aux citoyens d'exercer leur droit constitutionnel et d'accomplir leur devoir national dans un climat de sérénité et de quiétude, interviennent dans un contexte de transformations profondes, de réalisations majeures et d'acquis précieux que connaît notre pays à tous les niveaux : économique, politique, diplomatique, social et bien d'autres. » Dans ce cadre, *El Djeich* insiste sur la profondeur des mutations engagées par l'État, qui traduisent une volonté assumée de transformation structurelle dans plusieurs secteurs stratégiques. L'éditorialiste note que ces évolutions reflètent « à juste titre, les efforts acharnés consentis pour faire avancer notre pays sur la voie de la prospérité et du progrès ».

La revue rappelle également les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, qui a affirmé : « L'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans une

phase dont le fondement repose sur une approche renouvelée face aux différents enjeux, animée par l'ambition de relever les défis avec une confiance totale en nos capacités et en nos ressources nationales, nourrie par les espoirs sincères du citoyen. »

La publication ajoute, dans la continuité de ce message : « Notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté. Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher. »

S'inscrivant dans cette vision, la revue démontre que l'Algérie contemporaine dépasse la simple phase de transition pour s'ancrer dans une dynamique d'affirmation stratégique. Cette trajectoire combine résilience historique et ambition future. L'éditorialiste note à ce propos : « Il est certain qu'à la lumière de cette grande volonté et de cette détermination sans faille à persévérer sur cette voie ambitieuse, visant à consolider la souveraineté nationale et à assurer l'autonomie dans divers domaines, notre pays atteindra le progrès et la prospérité escomptés et consolidera la position prestigieuse qu'il occupe désormais parmi les grandes nations. »

Elle précise ainsi que « l'Algérie qui a su, tout au long de son Histoire glorieuse, maintenir sa grandeur et sauvegarder sa dignité, restera solide et forte au milieu des turbulences géopolitiques majeures que traverse le monde, avec leurs répercussions engendrant tensions, fluctuations et instabilité ». Cette résilience, l'Algérie la doit à « son immunité économique, renforcée par les différents grands projets réalisés, à sa cohésion sociale et à l'unité de son front interne, consciente des dessous et des visées des complots ourdis contre elle dans le but de freiner et d'entraver son processus de renouveau intégral, mené à pas sûrs ces dernières années ».

Dans la même logique, *El Djeich* met en avant le rôle

central de l'Armée nationale populaire, présentée comme un pilier essentiel de la stabilité du pays et un acteur déterminant dans la protection de la souveraineté nationale. La revue développe une analyse centrée sur le processus de renforcement des capacités opérationnelles de l'Armée nationale populaire, en soulignant la cohérence entre doctrine, formation et modernisation des équipements.

Elle poursuit : « Dans ce contexte, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, pleinement consciente de l'ampleur des défis actuels et futurs, poursuit sans relâche le renforcement de ses capacités défensives, ayant franchi ces dernières années des étapes considérables sur la voie de la modernisation et du développement de l'ensemble de ses composantes, selon une approche réfléchie, rigoureuse et adaptée à l'ampleur des défis à relever et des enjeux à remporter. » La revue insiste également sur le fait que les résultats de cette stratégie sont visibles sur le terrain, notamment à travers la montée en puissance des capacités opérationnelles et la qualité de la préparation des unités.

Elle ajoute : « Un constat manifeste lors des exercices tactiques avec tirs réels exécutés par les différentes unités de nos forces armées, à l'instar de «Fakhr 2026» et «El-Aahd 2026», respectivement dans les 3e et 5e Régions militaires, dont l'exécution a été supervisée par Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le mois écoulé. » Enfin, *El Djeich* conclut en réaffirmant la cohérence globale du projet national algérien, fondé sur la continuité institutionnelle, la consolidation de l'État et la préservation de la souveraineté nationale. Elle met en avant une dynamique collective où la convergence entre institutions, forces armées et société constitue le socle de la stabilité et du développement.

G. S. E.